



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC

aux contribuables de la Ville de Forestville

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE, par la soussignée,

QUE conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Forestville a adopté, lors de sa séance tenue le 11 décembre 2018, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019;

QUE les séances ordinaires ont lieu les **mardis à 19 h 30** aux dates suivantes :

- 15 janvier
- 12 février
- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin;
- 9 juillet;
- 13 août;
- 10 septembre;
- 8 octobre;
- 12 novembre;
- 10 décembre.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Forestville
ce 13 décembre 2018

Lison Huard, greffière adjointe